



## Bulletin du prieuré saint Louis-Marie Grignon de Montfort

Gastines - Faye d'Anjou  
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,  
de Saumur, et de Thouars

**Fraternité sacerdotale Saint-Pie X**

## Sans murmure et sans hésitation

M. l'abbé Sébastien Gabard

Les angevins perdraient-ils le souffle surnaturel de leurs ancêtres ?

L'homme moderne perd l'équilibre, vacille et tombe du haut de ses valeurs contemporaines parce que son intelligence ne trouve plus l'ordre et la logique dont elle a naturellement besoin pour mouvoir la volonté et l'agir humain.

Le grand remède au mal contemporain est l'esprit d'obéissance qui rend la volonté propre empressée à suivre et accomplir les directives venant d'une personne ayant autorité. Souvent l'expérience soutient l'autorité pour guider sûrement des volontés indéterminées, fragiles ou incapables par elles-mêmes de poser les actes les meilleurs.

L'obéissance devient vite une question de bon sens pour l'homme réaliste qui ne prétend pas tout connaître par lui-même ; il comprend la nécessité de s'appuyer dans son action, sur des règles imposées avec autorité, parce qu'elles ont fait leur preuve pour le bien de tous.

Il y a une obéissance qui est héroïque pour le prêtre qui l'expose comme pour les fidèles qui l'appliquent : c'est la mise en œuvre de la modestie chrétienne dans les lieux

de culte et dans les maisons religieuses. L'héroïsme du prêtre est tiré de la vertu de justice qui l'oblige à enseigner ses brebis, même si celles-ci menacent de le lapider (!) ; l'héroïsme des fidèles vient de l'obéissance qui les rend prompts à appliquer une loi apostolique dont ils ne comprennent pas les tenants et aboutissants. Que l'on se rassure, la tenue vestimentaire des catholiques à la messe n'est pas un sujet issu de quelques troubles ordinaires compulsifs chez les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X.

Cinquante-trois ans avant la naissance de cette congrégation sacerdotale, le Code de Droit canonique, qui régit la vie de l'Église, en parle. Nous étions en 1917 quand le pape Benoît XV édita le travail de saint Pie X sur les lois de l'Église à laquelle tout baptisé catholique appartient. Il est remarquable de constater que le Code consacre un seul article à l'obligation si grave de la messe dominicale, et qu'il réserve également un article pour statuer sur la tenue vestimentaire durant la messe. Voici ce qui est noté au canon 1262 : *Quand ils assistent aux fonctions sacrées, spécialement à la messe, soit à l'église, soit au dehors, les hommes doivent être tête nue ; les femmes doivent avoir la tête couverte et être vêtues modestement, surtout quand elles s'approchent de la*



### Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78  
prieuredegastines@orange.fr  
retraites.gastines@fsspx.fr

### M. l'abbé Sébastien Gabard, prieur

02 41 74 12 78 - 06 48 55 66 24  
49p.gastines@fsspx.fr

### M. l'abbé Philippe Pazat

06 34 14 66 09 -  
p.pazat@fsspx.email

### M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41 - p.marcille@free.fr

### M. l'abbé Louis - Marie Buchet

06 63 26 77 77 -  
lm.buchet@fsspx.email

### M. l'abbé Thierry Roy

07 86 93 99 31 -  
t.roy@fsspx.email

### M. l'abbé François - Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47 -  
fr.debonnafos@fsspx.email

*sainte table*. Le saint pape n'a pas placé arbitrairement cette loi ecclésiastique car, contrairement à l'obligation dominicale qui ne figure pas dans la sainte Écriture, celle-là y a été inscrite par Dieu Lui-même à travers la plume inspirée de ses deux Apôtres saint Pierre (1 P III, 1-7) et saint Paul (1 Tim II, 9-15) : *Tout homme qui prie, ayant la tête couverte, se déshonore ; et toute femme qui prie, sans avoir la tête couverte, se déshonore*. Ces prescriptions apostoliques sont bien mystérieuses pour l'homme du XXI<sup>e</sup> siècle qui respire inévitablement les vapeurs ambiantes de l'immodestie et de l'indifférence des psychologies masculines et féminines. Que cette loi soit difficilement compréhensible est un fait qu'il faut accepter, tout en reconnaissant qu'elle vient du Bon Dieu, que les Apôtres ont jugé important de la transcrire, car elle n'est pas immédiatement évidente, quoiqu'utile pour le bonheur spirituel des âmes. Sans la modestie, l'organisme spirituel demeure à jamais faible et bancal.

Ce mystérieux précepte s'adresse d'abord aux hommes qui sont toujours attirés par les distinctions honorifiques, la reconnaissance sociale et la manifestation de leur force physique. Le Bon Dieu leur impose de se découvrir la tête pour paraître devant Sa majesté avec simplicité et humilité, sans manifester sa différence, sa supériorité ou sa classe sociale vis-à-vis de son voisin. Tous les hommes seront à même enseigne au Jugement dernier : ainsi il ne convient pas de garder un chapeau ou une casquette en présence de Dieu. De plus, les hommes ont l'obligation de voiler leur force physique devant le Tout-Puissant en ne portant pas de short à l'église, en ayant des manches longues et une chemise fermée. La modestie ici prescrite leur demande d'avoir des vêtements qui dissimulent leur corps pour ne pas attirer sur eux des regards humains qui se détourneraient de la contemplation divine requise à l'église. Cela est vrai également dans les prières ou maisons religieuses.

Ces exigences sont aussi sévères que celles imposées aux femmes ; elles s'adressent seulement à une psychologie différente. Les femmes aspirent naturellement à faire valoir leur beauté, ce qui peut être tout à fait honnête et légitime, mais la messe n'est pas précisément destinée à devenir « un défilé de mode, un concours de beauté ou un combat d'élégance ». Force est d'admettre que cette reconnaissance passe par la tenue vestimentaire et le soin de la chevelure. Ainsi le Bon Dieu, dans ce souci constant de simplicité et d'humilité en Sa présence, exige que les femmes cachent tout ce qui pourrait les « faire voir » et distraire l'assemblée chrétienne de sa prière à l'Hostie immaculée. C'est ainsi qu'à côté du devoir de se couvrir la tête pour se cacher en Dieu, la femme doit être en robe ou en jupe, d'une longueur couvrant les genoux en position assise, sans bras nus, ni décolletés. Que les femmes comprennent, qu'à l'exception de la mantille, cette modestie vestimentaire est également requise dans les prières et maisons religieuses où les prêtres ont fait don de leur chasteté parfaite au Seigneur pour Lui réserver leur amour.

C'est près de la Vierge des douleurs qu'il faut trouver la force de l'obéissance à Dieu et à l'Église, car ces maîtres infallibles ne prescrivent que le strict nécessaire au salut de l'humaine nature : ils ne peuvent ni se tromper ni nous tromper en ces matières de foi et de mœurs, même s'il est vrai qu'avoir un voile sur la tête est souvent agaçant, et que porter cravate et veste n'est pas connaturel à la jeune génération !

Que l'humble Vierge Marie guide tous les fidèles en ces matières délicates et les conduise si besoin à l'héroïsme de l'obéissance. « *Faites donc toutes ces choses sans murmure et sans hésitation* » (Ph II, 14).

### Ma tenue vestimentaire à l'église

En octobre 1901, la bienheureuse Mélanie de La Salette exprime à son confesseur son étonnement de voir les femmes recevoir les sacrements sans mantille sur la tête.

- Ma Sœur, cet usage est tombé depuis longtemps et je n'ai pas jugé opportun de le rappeler.

- O mon Père ! samedi dernier, voyant une fille sortir du confessionnal en cheveux, j'exprimais mon étonnement à mon Jésus : « Ma fille, me répondit-il, c'est l'omission de ces petites choses qui a commencé la ruine de la Religion »



# Chronique du prieuré

Frère Pascal

Notre chronique s'ouvre sur un exploit sportif. En effet, pendant 3 jours, entre deux retraites estivales, frère Pascal, Jérémie, Andreas et le Prieur pédalèrent dans les vignobles de la région en compagnie de 13 adolescents. Ils installèrent leurs tentes au sanctuaire marial de Béhuard et en découvrirent ses trésors. 120 km plus loin, ils auront prié avec ferveur, appris à vivre en commun, découvert de glorieux vestiges historiques et à se dépasser aussi... En somme, trois journées complètes.



autour des traditionnelles saucisses, on aimerait retenir la course du soleil qui illumine ce dimanche mais on ne retient pas nos remerciements envers les organisateurs.

Notre texte se poursuit par la belle procession organisée dans les rues de Thouars en l'honneur de l'Immaculée Conception. Ce 15 août, après avoir demandé pardon pour les blasphèmes de cet été, les fidèles d'ailleurs nombreux, il faut le souligner et remercier, firent la connaissance de l'abbé Roy qui venait de déposer ses valises au prieuré tandis que l'abbé Pieronne venait lui de les soulever...

Ce samedi 24 août, la kermesse inter-paroissiale se profile car dans le champ fraîchement fauché, les équipes s'activent autour des tentes à dresser, du matériel à décharger. Le temps menaçant ne ralentit personne et le soir l'organisation retenue montre son efficacité. Le lendemain, cette belle journée s'ouvre par la messe dominicale chantée par le prieur. Lors de son sermon, il constatera le grand nombre des fidèles qui l'écoutaient religieusement. Peu après, un apéritif à la main, une longue file s'étira et signala au plus distrait le lieu de tous les plaisirs gustatifs qui nous poussent à reprendre l'observation de Guanhumara : « *Les princes sont joyeux, le festin dure encore* ». (V. Hugo. *Les Burgraves*). Au milieu du rire des enfants qui se grimèrent allègrement, on déambule devant les stands, celui dédié aux écoles retient plus particulièrement l'attention, thème de cette journée oblige. Ailleurs, on marchande, on discute et les sacs se remplissent peu-à-peu mais inexorablement. A 17h30, plus de 300 fidèles s'agenouillèrent à l'invitation du prieur afin de réciter un chapelet de réparation. Cette délicieuse journée se clôt

Le lendemain, Gastines retrouve sa destination première. En effet, 34 frères suivent la retraite annuelle prévue par leur règle. Le prédicateur, le directeur de Marlieux, monsieur l'abbé Robin, leur permit de percevoir la véracité de cet avis : « *Je vous donnerai des Pasteurs selon Mon cœur qui vous paîtront avec science et doctrine* ». (Jer 3,15).

Tout au long de septembre, les membres de la Fraternité entourés de leurs fidèles se réjouissent. En effet, le 3, le souvenir de leur saint Patron, le pape Pie X se rappelle à eux puis le 15, Notre Dame des 7 Douleurs ravit les oblates, les tertiaires plus particulièrement tandis que le 22, le diocèse prie son saint fondateur, l'évêque Maurice enfin, le 29, fête de l'archange Saint Michel, les Frères prononcent leurs vœux... Bien évidemment, ces belles fêtes n'occultent en rien la Nativité de Notre Dame célébrée le 8. Notre Dame Angevine, illumine notre région; l'apparition en 430, à Saint Maurille oblige. De même qu'à Béhuard, bien sûr ! à Angers, de nombreux luminaires rehaussent l'image de la Bambina...

Elles préparaient l'événement dans le secret de leur clôture, elles en rêvaient aussi tout en diffusant régulièrement des informations aussi pieuses qu'alléchantes. Ce dimanche 22, les Sœurs nous font partager la joie du jubilé de leur congrégation, 50 ans de grâces ! Après la messe dominicale, avec un joyeux entrain, leurs hôtes de toutes les chapelles se retrouvent à Gastines où les Sœurs, les espèrent pour un après-midi des plus récréatif. Nul doute que leurs âmes comme les nôtres à l'unissons ne reprennent cette exclamation : « *C'est là l'œuvre du Seigneur, la merveille devant nos yeux*. » (Ps 117, 23).



Une nouvelle compagnie vient d'ouvrir en plus des autres unités de notre groupe scout :

**la compagnie Notre-Dame du Marillais**

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le 06 30 16 93 39

## Annonces diverses :

- Intention du mois de octobre de la Croisade Eucharistique : **Pour tous les missionnaires.**
- **Réunions de la Croisade eucharistique :**  
Réunion de rentrée pour **toutes** les chapelles à Gastines : **le dimanche 13 octobre de 14h15 à 17h15**
- **Ouvroir Sainte-Anne :** Jeudi 17 octobre  
Téléphone des sœurs: 02 41 47 36 23

## Témoignages de retraitants de Gastines :

- Cette retraite m'a permis d'approfondir ma foi, mais surtout résolument, de commencer une vraie vie chrétienne. Un immense merci.
- C'est une réelle grâce que faire une retraite qui prouve tout l'amour de Jésus envers nous ses créatures.
- On ressort de la retraite pur, vivifié par la grâce en paix et sûr d'en ressortir différent, plus proche de Dieu.
- Il est difficile de s'inscrire à la retraite mais les bienfaits apportés par celle-ci m'apportent une joie intérieure. On ne regrette pas !
- Il n'y a rien à faire, on ne ressort pas fait dans le même métal que celui dans lequel on est rentré.
- Après des retraites plus modernes, très décevantes, me voilà comblé !
- Heureuse retraite annuelle qui nous recentre sur le plus important. L'usure parvient à se glisser. La retraite nous aide à faire face aux priorités.
- Un immense merci aux abbés que je suis allé voir très souvent, en leur posant mille et une questions.

## Carnet paroissial :

### • Baptêmes :

- à **Angers** : Adèle Andorin, **le 8 septembre** - Foulques Lemaitre, **le 12 septembre**
- à **Chemillé** : Layla Blanchat, **le 07 septembre**

### BELLEVIGNE-EN-LAYON :

Prieuré Saint-Louis-Marie Grignon de Montfort ;  
1 chemin de Gastines - Faye-d'Anjou - 49380  
**Dimanche** : vêpres et salut à **17h00**  
**En semaine** : tous les jours à 7h30

### ANGERS :

chapelle Saint-Pie X  
109, bis, rue Jean-Jaurès  
49000 (prendre l'impasse)

**Dimanche** : messe chantée 10h30

**En semaine** : lundis, mercredis, vendredis, et samedis messe basse à 18h30 (se renseigner pour les autres jours) - *confessions 1/2h avant les messes*

### CHEMILLÉ :

chapelle Saint-Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120

**Dimanche** : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30

*Confessions à partir de 8h00, entre et pendant les messes.*

**En semaine** : mercredis et vendredis messe basse à 19h00 ainsi que les premiers samedis du mois.  
*confessions 1/2h avant les messes.*

### AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

**Dimanche** : messe chantée à 8h00

**En semaine** : messe chantée à 9h50

### SAUMUR :

chapelle Sainte-Jeanne-Delanoue  
2, rue du Port-Cigongne - 49400

**Dimanche** : *confessions à 8h00 ;*  
messe chantée à 8h45

**Samedi** : *confessions à 17h00, messe basse à 18h00*

### THOUARS :

collégiale Notre-Dame,  
Place du château - 79100

**Dimanche** : *confessions à 10h00* messe chantée à 10h45

Premier vendredi du mois : messe basse à 19h00  
(précédée de l'heure sainte à 17h45)